

de la Commune de PIOLENC

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal : **29**

En Exercice : **29**

Qui ont pris part à la délibération : **25**

Pour : 25

Séance ordinaire du 5 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois

et le 5 avril à 19 heures

Date de Convocation :

29 mars 2023

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la nouvelle salle du Conseil municipal à l'espace Acampado, avenue Charles de Gaulle sous la présidence de :

M. Louis DRIEY, Maire

Mme Brigitte MACHARD ; Mme Françoise CARRERE ; M. Roland ROTICCI ; Mme Françoise GRANDMOUGIN ; M. Patrick PICHON ; Mme Géraldine ORTEGA ; Mme Gilberte LAVESQUE. Mme Chantal COUDERC ; M. Jean-Pierre MARTIN ; M. Guy KOLOMOETZ ; M. Simon BOYER ; M. Jean-Christophe CLEMENT ; Mme Majida TRID ; Mme Sophie TOUCHARD ; M. Philippe PATITUCCI ; M. Georges BOUTINOT ; Mme Yolande SANDRONE ; Mme Yasmina VAUDRON ; Mme Valérie FLACO.

Ont donné pouvoir :

M. Michel VIDAL procuration à Mme Françoise GRANDMOUGIN

Mme Patricia RICHAUD procuration à Mme Géraldine ORTEGA

Mme Julie DAMERY procuration à Mme Brigitte MACHARD

M. Ilan ANDRES procuration à M. Guy KOLOMOETZ

M. Frantz CHOPLIN procuration à Mme Yasmina VAUDRON

Absents: MM. Bernard VIAL; Christophe RIGAUD; Gaëthan FLORES;

Mme Marie-Roger CUSCHIERI

Secrétaire de séance: Mme Brigitte MACHARD

Délibération n°25 : Budget principal primitif 2023/ Approbation des subventions accordées aux associations

Rapporteur : Mme Géraldine ORTEGA

Le rapporteur expose :

Le Conseil municipal est amené à approuver le tableau des subventions de fonctionnement, (joint en annexe) allouées aux associations tel qu'examiné en commission des associations en date du 6 mars 2023, pour un montant total de 61 100 €,

Le rapporteur entendu,

Le conseil municipal délibère,

Le montant de 61 100 € des subventions est approuvé à l'unanimité, à l'exception de certaines associations, citées ci-dessous, au sein desquelles des conseillers municipaux sont membres actifs :

-Cré'art Piolenc : Mme Lavesque ne prend pas part au vote pour : 24

Délibération n°25 : Budget principal primitif 2023/ Approbation des subventions accordées aux associations

Dit que la dépense a été inscrite au budget primitif principal 2023, à l'article 6574 des dépenses de fonctionnement.

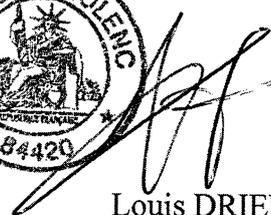
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La secrétaire,



Brigitte MACHARD

Le Maire,



Louis DRIEY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-216400919-20230405-23-022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2023

Affichage : 13/04/2023

Pour l'autorité compétente par délégation Le Maire,
Louis DRIEY



SUBVENTIONS 2023 (en euros)

	Fonctionnelles	Exceptionnelle/Conventions
AAPPMA	500	
ACTP	600	
Amicale des sapeurs pompiers vétérans	400	
Anciens Combattants	1500	
APAP (Producteurs d'Ail de Piolenc)		1000
APEL Les jardins	3510	
ARCSC Piolenc (Asso de la Réserve Communale)	1000	3000
ASP	11500	
Association des amis de l'Ensoulaïdo	400	
Association La Rocantine	6520	
Association Paroissiale Saint Pierre	880	
AVRP-2R	500	
Batterie Fanfare du Haut Vaucluse	1000	
Club de Scrabble	150	
Comité de Jumelage de Piolenc	200	
Confrérie de l'Ail	1500	
Country Nationale 7	1000	
Cré'art Piolenc	500	
Croix Rouge française	300	
Des Galets et des Chats	500	
Ecoles jeunes pompiers	360	
Jeunes Agriculteurs du Canton d'Orange		2000
Judo Club de Piolenc	1000	
La Boule golfeuse piolençoise	300	
La Grive	500	
La Palette	700	
La Petite boule Piolençoise	400	
Le Sous Ecole Jolio Curie	4770	
L'Enfance de l'Art	3000	
Les Doigts de Fées	200	
Les Philharmonistes des pays de Vaucluse	800	
Maison des jeunes	300	
Mam 3 petits pas	300	
Mam z'ailes poulettes	300	
OCCE Ecole Pagnol	2760	
Piolenc Gym Tonic	1000	
Piolenc Karaté	500	
Piolenc Millésimes	150	
Piolenc Rando Nature	700	
Secours Catholique (épicerie solidaire)	600	
Tennis Club	1500	2000
VTT Aventure Piolenc	500	
TOTAL	53100	8000